



Agenda 21 local MRC des Sources

*Pour assurer une qualité de vie à tous,
aujourd'hui et demain,
la MRC des Sources*

Une présentation portant surtout sur le processus
et peu sur les résultats

Plus de détails seront disponibles si nécessaire

Un processus qui a de l'histoire
et qui n'a pas réussi à éviter la crise

Un processus qui a de l'avenir

il faut y croire et y consacrer l'énergie nécessaire

La démarche de planification territoriale

- ❖ Volonté des intervenants de la région de produire une planification régionale pour le développement socio-économique en 1988
- ❖ Suite à la fermeture (non prévisible) de Mine Jeffrey et de Magnola en 2001, nous décrétons la situation de crise
- ❖ En 2004, dépôt du plan de relance de la MRC des Sources 2004-2014
 - ❖ Incluant la volonté d'agir en Développement Durable
- ❖ Janvier 2014, adoption de l'Agenda 21 local des Sources

Le processus

- ❖ Présentation de la démarche d'Agenda 21 local en octobre 2005
- ❖ Production par l'Université de Sherbrooke d'un diagnostic en Développement Durable de la MRC des Sources et présentation de 11 enjeux
- ❖ Adoption en juin 2010, par le conseil de la MRC, de la résolution 2010-06-7252 qui souligne la volonté politique de doter la MRC des Sources d'un Agenda 21 local
- ❖ Délégation de pouvoir au CLD des Sources pour assurer la construction et le suivi de l'Agenda 21 local
- ❖ Embauche en octobre 2011 d'une ressource interne pour animer la démarche de construction de l'Agenda 21 local sur une période de 2 ans

Les étapes

- ❖ Promotion de la démarche auprès des intervenants locaux
- ❖ Tournée de consultation sectorielle (31 groupes, 200 personnes)
- ❖ Mission en France pour apprivoiser la démarche
- ❖ Forum MRC pour recevoir les résultats de la consultation et pour influencer le choix des enjeux territoriaux
- ❖ Choix de 6 enjeux territoriaux par le comité d'orientation
- ❖ Construction de la vision « en 2025, la MRC aura... » par le conseil des maires
- ❖ Détermination de 18 objectifs stratégiques par le comité d'orientation

Les enjeux territoriaux

- 1) Équilibre démographique
- 2) Protections des plans d'eau du territoire
- 3) Diversification économique
- 4) Responsabilisation des entreprises au DD
- 5) Scolarisation, réussite scolaire et amélioration des compétences
- 6) Identité de la MRC des Sources

Les objectifs stratégiques

- 1) Augmentation de la population habitant la MRC des Sources
- 2) Augmentation du % de la population active pour favoriser l'équilibre de la pyramide des âges
- 3) Augmentation du % de la population immigrante qui choisira de résider dans la MRC des Sources
- 4) Conscientisation de l'impact du comportement de la population, autant au niveau des individus que des entreprises, sur la ressource « eau ».
- 5) Diminution de l'impact de l'action et de la présence humaine à proximité des plans d'eau du territoire
- 6) Augmentation du nombre d'entreprises sur le territoire de la MRC des Sources œuvrant en 2^e et 3^e transformation
- 7) Amélioration des liens des entreprises avec le domaine de la recherche et de l'innovation
- 8) Promotion de la culture entrepreneuriale
- 9) Augmentation du lien entreprise/communauté

Les objectifs stratégiques

- 10) Diminution des rejets polluants en provenance des entreprises
- 11) Augmentation du nombre d'entreprises du territoire répondant aux exigences d'une certification en développement durable
- 12) Conscientisation des entreprises au développement durable
- 13) Amélioration du niveau d'éducation et de qualification dans la MRC des Sources
- 14) Développement d'une culture de formation continue
- 15) Développement de programmes de formation en lien avec les dynamiques socio-économiques du territoire de la MRC
- 16) Développement d'une identité favorisant la fierté locale
- 17) Amélioration de l'image médiatique de la région
- 18) Amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population de la MRC des Sources

Nos bons coups

- ❖ Un processus qui tient compte des efforts du passé
- ❖ Une consultation terrain qui rejoint les gens dans leurs communauté
- ❖ Un comité d'orientation incluant 2 citoyens
- ❖ Un comité de coordination disponible
- ❖ Une vision adoptée par le conseil des maires
- ❖ Le temps
- ❖ Une ressource humaine disponible et dédiée au processus



Nos défis

- ❖ Une démarche qui appartient à l'ensemble des intervenants et non à des spécialistes
- ❖ Un suivi qui permet de maintenir l'intérêt et l'action
- ❖ Utiliser l'A21L comme un outil promotionnel de la MRC
- ❖ Franchir les élections municipales 2013